



SCÈNE CONVENTIONNÉE
GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ATELIER THÉÂTRE 2019/2020

CHOIX DE L'ATELIER

ENFANTS

- ATELIER 7/9 ANS
 ATELIER 9/11ANS

JEUNES

- ATELIER 11/12 ANS
 ATELIER 12/14 ANS
 ATELIER 15/18 ANS

ADULTES

- GROUPE 1
 GROUPE 2
 GROUPE 3
 GROUPE 4

PHOTO

INFORMATIONS PERSONNELLES

PRÉNOM ET NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

PORTABLE DE L'INSCRIT _____

COURRIEL DE L'INSCRIT _____

SI INSCRIPTION AUX ATELIERS ENFANTS OU JEUNES

DATE DE NAISSANCE _____ ÂGE _____

À LA RENTRÉE: CLASSE _____ ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE _____

PRÉNOM ET NOM PARENT 1 _____

PORTABLE _____

COURRIEL (Régulièrement consulté) _____

PRÉNOM ET NOM PARENT 2 _____

PORTABLE _____

COURRIEL (Régulièrement consulté) _____

INFORMATIONS COTISATIONS

Merci de noter qu'aucune inscription sans règlement ne sera prise en compte.

Une séance d'essai est proposée aux nouveaux inscrits, une fois ce délai passé, les cotisations sont dues pour l'année.

>>> POUR LES ADULTES

346€

Paiement en 1 fois : avec deux chèques à donner le jour de l'inscription :

> 325€ à l'ordre du Théâtre de La Jacquerie.

> 21€ à l'ordre du Théâtre Romain Rolland (qui correspond à l'abonnement).

Paiement en 3 fois : avec quatre chèques à donner le jour de l'inscription :

> 2 chèques de 100€ + 1 chèque de 125€ à l'ordre du Théâtre de La Jacquerie (débités les 5/11, 5/01 et 5/04).

> 21€ à l'ordre du Théâtre Romain Rolland (qui correspond à l'abonnement).

>>> POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

221€ (ENFANTS + 11/12 ANS) • 287€ (12/14 ANS + 15/18 ANS)

Paiement en 1 fois : par chèque à l'ordre du Théâtre Romain Rolland.

Paiement en 3 fois : prélèvements bancaires automatiques (5/11, 5/01, 5/04).

Pour cette modalité merci de fournir lors de l'inscription : un RIB + une autorisation de prélèvement dûment remplie.

- J'accorde au Théâtre Romain Rolland l'autorisation de prendre, d'utiliser et de diffuser des photographies et des enregistrements audiovisuels de mon enfant dans le cadre de l'atelier théâtre. Cette autorisation est accordée à titre gracieux et sans limitation de durée.